

# Immigration clandestine andalouse : Vox met les pieds dans le plat !



Le gouvernement régional d'Andalousie a approuvé mercredi dernier une proposition d'accord avec le ministère de l'Intérieur lancée par le parti VOX qui, pour la première fois, avec 12 élus, participe aux décisions de ce gouvernement régional qui durant plus de trente années fut aux mains des socialistes.

Cette proposition afin que les plus de 40 000 migrants clandestins illégaux qui se font soigner gratuitement dans les hôpitaux de la région andalouse, soient répertoriés officiellement dans un fichier national.

Immédiatement cette proposition a soulevé le tollé des 125 organisations de défenses des droits de l'homme (l'APDHA) qui estiment qu'une telle mesure constituerait une attaque flagrante contre les droits fondamentaux des migrants et qu'ils la contesteront en justice.

Depuis quand les migrants clandestins et illégaux auraient-ils des droits fondamentaux ? Ces droits qui sont réservés aux demandeurs d'asile par exemple.

Que ces migrants clandestins soient soignés dans les hôpitaux d'Andalousie est tout à fait compréhensible mais à la condition qu'ils puissent justifier de leur identité, de leur provenance et de leur âge or, et pour des raisons parfaitement compréhensibles, ces migrants illégaux se débarrassent de leurs papiers d'identité dès leur arrivée en Europe et cela pour des raisons évidentes : ne pas pouvoir être expulsés puisqu'il n'est indiqué aucun pays de provenance ni d'origine, mais également pour pouvoir se faire identifier comme « mineurs », afin de bénéficier de toutes les mesures prescrites dans un tel cas, alors qu'un grand nombre sont en réalité « majeurs ».

L'application d'une telle mesure permettrait, si la nécessité se faisait sentir, de permettre une expulsion légale pour la plus grande majorité.

L'Espagne n'est pas le seul pays concerné, tous les pays européens, y compris bien entendu la France, se trouvent confrontés à une situation identique.

Il est absolument urgent, dans l'intérêt même des véritables demandeurs d'asile, d'exiger la preuve de l'identité, de l'origine et de l'âge, de tous les migrants présents sur notre sol et de refuser l'attribution de toutes les aides sociales et autres à tous ceux qui ne peuvent justifier d'une identité réelle.

Le parti VOX, qui occupe actuellement 24 sièges à l'Assemblée nationale, est très préoccupé par le déroulement des prochaines élections législatives du mois de novembre en Espagne.

En effet, les sondages proposent le PSOE (Socialistes) comme le prochain vainqueur de ces élections mais dans

l'impossibilité de gouverner sans alliance et qui s'est vu proposer l'appui du parti « Ciudadanos » d'Alberto Rivera, en perte de vitesse justement pour ce renversement de direction vers la gauche, depuis la dislocation du parti « Podemos », d'une part à cause de sa position favorable à l'indépendance de la Catalogne et, d'autre part, par la scission occasionnée par le départ de son secrétaire général qui a fondé son propre parti « Mas Pays », refusant de prononcer le mot « Mas Espana », ce qui est très explicite.

Le « Parti Populaire », seule opposition, pour le moment, aux socialistes devrait améliorer son pourcentage et inquiéter justement le PSOE et la crainte du parti VOX est que nombre d'électeurs qui leur seraient favorables décident, justement pour aider le PP, à lui apporter momentanément leurs voix.

Malgré cette crainte justifiée, il est plus que probable que VOX obtiendra un pourcentage en progression sur les dernières élections, si l'on tient compte de l'intérêt qu'il provoque parmi les citoyens espagnols soucieux de l'avenir de leur pays, actuellement sérieusement menacé par l'insécurité due à une invasion incontrôlée.

**Manuel Gomez**